



## **Association de communes Mobul**

### Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, le vendredi 8 octobre 2021, à 07h30 heures, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, 1635 La Tour-de-Trême.

### **Ordre du jour :**

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2021
3. Election délégué(e) de la Commune de Riaz
4. Examen et approbation du budget 2022
  - 4.1 Budget de fonctionnement
  - 4.2 Budget d'investissements
5. Message adoption règlement des finances
  - 5.1 Annexe règlement des finances
6. Message adoption statuts 2021 – Modification
  - 6.1 Annexe statuts 2021
7. Election de la Commission financière
8. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet [www.mobul.ch](http://www.mobul.ch).

Le Comité de direction